

RESIDENCE « LA TONELLE »

17, Route de la Rivière des Pluies

97400 SAINT-DENIS

DESRIPTIF

OCTOBRE 2007

SCCV LE BOOMERANG
Résidence Le Barchois A
11 rue du Mât du Pavillon
97400 SAINT-DENIS

I – INFRASTRUCTURE

Le système de fondation sera déterminé par le Maître d'œuvre, l'ingénieur B.A et le bureau de contrôle suivant la nature du sol.

II – SUPERSTRUCTURE

Structure :

Voiles béton banché ou ensemble poteaux, poutres avec agglomérés de ciment.

Dalles en béton.

Chape sur isolation phonique pour recevoir carrelage.

Façades :

Les façades seront revêtues d'une peinture imperméable, coloris au choix du Maître d'œuvre.

Toiture :

Dalle terrasse en béton avec isolation thermique et étanchéité.

Menuiseries Extérieures :

Portes-fenêtres coulissantes en aluminium avec volet roulant électrique pour les logements situés au rez de chaussé.

Fenêtres et volets à la française en PVC blanc.

III – LES APPARTEMENTS

ENTREE – DEGAGEMENT

Interphone :

Chaque logement sera équipé d'un combiné d'interphone relié au portier sur rue.

Portes palières :

Portes palières métalliques, moulurées à réduction acoustique.

Chaque porte sera équipée d'une serrure de sûreté à 3 points d'ancrage.

Sonnette :

Chaque appartement sera équipé d'une sonnette électrique avec bouton poussoir.

Revêtement de sol :

Carreaux de grès émaillé (1^{er} choix).

Peinture :

Les boiseries recevront une peinture glycérophtalique satinée.

Les murs recevront une peinture acrylique mate.

Electricité :

Une sortie type DCL en plafond commandée par interrupteur depuis l'entrée.

SEJOUR

Porte moulurée.

Revêtement de sol :

Carreaux de grès émaillé (1^{er} choix).

Peintures :

Les boiseries recevront une peinture glycérophtalique satinée.

Les murs recevront une peinture acrylique mate.

Electricité :

Une sortie type DCL en plafond.

Prises de courant.

Prise télévision.

Conjoncteur téléphonique.

CHAMBRE

Porte moulurée.

Revêtement de sol :

Carreaux de grès émaillé (1^{er} choix).

Peintures :

Les boiseries recevront une peinture glycérophtalique satinée.

Les murs recevront une peinture acrylique mate.

Electricité :

Une sortie type DCL en plafond.

Prises de courant.

Conjoncteur téléphonique et prise TV dans la chambre principale uniquement dans le T3 et T4.

Placard :

La plupart des chambres seront équipées d'un placard aménagé d'une penderie et d'étagères, avec des façades coulissantes.

CUISINE

Revêtement de sol :

Carreaux de grès émaillé (1^{er} choix).

Peintures :

Les boiseries recevront une peinture glycérophtalique satinée.

Les murs recevront une peinture acrylique mate.

Electricité

Une Sortie type DCL en plafond.

Prises de courant de 16 ampères à la hauteur du plan de travail.

Sorties de câble de 20 et 32 ampères.

*** Les appartements de type T1 sont livrés avec une kitchenette comprenant :**

- 2 plaques chauffantes.
- 1 réfrigérateur table top.
- 1 évier à un bac.

*** Les appartements de type T2 sont livrés avec les équipements suivants :**

Plan de travail principal de la cuisine en stratifié, recevant un évier simple bac équipé d'un mitigeur et plaques de cuisson électrique en vitrocéramique.

Sous le plan de travail l'emplacement d'un lave vaisselle et ses branchements sont prévus, le reste sera équipé en meuble et tiroirs.

Une crédence en stratifié protège les murs au droit du plan de travail.

*** Les appartements de type T3 et T4 sont livrés avec les équipements suivants :**

Plan de travail principal de la cuisine en stratifié, recevant un évier simple bac équipé d'un mitigeur, plaques de cuisson électrique en vitrocéramique et un four électrique sous une hotte.

Sous le plan de travail l'emplacement d'un lave vaisselle et ses branchements sont prévus, le reste sera équipé en meubles et tiroirs.

Une crédence en stratifié protège les murs au droit du plan de travail.

SALLE DE BAINS

Porte moulurée :

Avec le bec de canne à mortaiser à condamnation et décondamnation.

Revêtement de sol :

Carreaux de grès émaillé (1^{er} choix).

Revêtement mural :

Carreaux de faïence sur une hauteur de 2,00 m sur les murs au droit de la baignoire ou du bac à douche.

Peintures :

Les murs non revêtus recevront une peinture acrylique, finition satinée.

Electricité :

Rampe lumineuse au-dessus d'un miroir.

Une prise de courant.

Appareils sanitaires :

Les appareils sanitaires seront de couleur blanche et équipés de mitigeur.

Bac à douche (80 x 80) ou baignoire de 1m70 selon plan.

Une vasque sur un meuble selon plan.

W.C

Revêtement de sol identique aux autres pièces.

Peintures :

Les murs recevront une peinture acrylique mate.

Cuvette :

En porcelaine de couleur blanche avec réservoir de chasse comprenant un abattant.

IV – LES EQUIPEMENTS DE L'IMMEUBLE

Eau chaude :

Il est prévu une production d'eau chaude individuelle par cumulus électrique asservis aux périodes tarifaires (heures creuses).

Electricité :

Les appartements seront alimentés en courant électrique 220 V.

Ventilation :

Les pièces humides seront ventilées naturellement ou mécaniquement (VMC).

Climatisation :

Toutes les chambres ainsi que la pièce principale des T1 seront climatisées, avec des SPLIT-SYSTEME.

L'immeuble sera équipé de deux ascenseurs, d'une antenne parabolique et d'une antenne terrestre collective.

La porte du hall d'entrée sera commandée par un interphone.

Des détecteurs de présence commanderont l'éclairage des parties communes.

La résidence sera entièrement clôturée comprenant un jardin engazonné et arboré. La manœuvre du portail voiture sera télécommandée.

NOTA

La présente notice descriptive a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux ou matériels énoncés et avant la passation des marchés.

Les noms de marque et les références concernant les éléments d'équipement ou les matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité, la Société peut y apporter les modifications.

Toutefois, les matériels de remplacement devront être de qualité équivalente.

De même, il est précisé que les côtes et surfaces mentionnées dans la présente notice et sur les plans, sont indiqués sous réserve des tolérances de construction et que la Société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus. L'implantation des équipements ou appareils y est, par ailleurs, figurée à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisation n'y sont pas figurés.